

Maison de la Forêt Charentaise

20, rue Léonard Jarraud

16000 ANGOULÊME

☎ 05.45.69.23.27

✉ syndicat-16@foretpriveefrancaise.com

www.facebook.com/maisondelaforetcharentaise

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

Nous tenions à vous informer des évolutions à venir pour les dégâts causés aux forêts par les tempêtes.

En effet, **la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche votée en 2010 exclut toute prise en charge par l'État en matière de nettoyage et de reconstitution en cas de tempête survenant à compter du 1^{er} janvier 2017, pour les surfaces forestières considérées comme assurables contre ce risque.**

Notre fédération continue à œuvrer auprès de l'administration et du gouvernement pour que les forestiers ne soient pas abandonnés par l'État en cas de tempête exceptionnelle. Néanmoins nous ne pouvons pas laisser les forestiers sans solution d'autant qu'il faut bien se rendre à l'évidence, les moyens d'intervention de la puissance publique se font de plus en plus rares. Ce que certains d'entre vous ont compris et sont déjà assurés, dans ce cas la suite de ce message ne vous concerne pas.

C'est pourquoi dès 2013 notre fédération a lancé un **appel d'offres international afin de mettre en place une assurance forestière au meilleur tarif**. Elle a participé au développement de SYLVASSUR avec le courtier Verspieren et les Lloyds, induisant une évolution des produits existants. SYLVASSUR est une assurance très complète conçue pour les propriétaires par le syndicalisme. Vous choisissez librement les parcelles que vous voulez assurer. Vous choisissez le niveau de garantie par hectare que vous souhaitez pour chaque parcelle et il vous est proposé le meilleur tarif possible. Bien entendu, d'autres assureurs forestiers - comme Groupama ou (et) Pacifica- proposent également des garanties.

Nous sommes bien conscients que les assurances incendie et tempête viennent alourdir la liste déjà longue des charges en forêt privée. Le Conseil d'administration de la Fédération, constitué de vos représentants, a décidé qu'il était de notre devoir de vous proposer une assurance adaptée à vos attentes. **Avec SYLVASSUR c'est donc possible désormais**. Vous pouvez vous en rendre compte par vous-même en faisant un devis gratuit sans engagement en moins de 5 minutes sur www.sylvassur.com

Toute l'équipe SYLVASSUR se tient à votre disposition par ailleurs au 0147206655 et par mail sylvassur@foretpriveefrancaise.com

Très cordialement,

Le Président

Philippe d'HÉMERY

"Une Forêt Privée gérée et préservée au service des générations futures"